**Le passage à l’AB, révolution ou adaptation du modèle de l’exploitation agricole française[[1]](#footnote-1)**?

J.Pluvinage, *Directeur de recherche honoraire, INRA*

Pour beaucoup de nos concitoyens, le débat autour du mode production de l’agriculture biologique recoupe largement le débat de la petite agriculture, grande employeuse de travail direct, face à des exploitations agricoles de plus en plus capitalistiques, souvent liées à l’agro-industrie, ainsi que le constat d’une dérive néolibérale de la majorité des institutions du monde agricole. Celles ci appuient, qu’elles le souhaitent sincèrement ou non, la nécessité de l’accroissement de la taille de l’exploitation, avec comme conséquence l’accélération d’une substitution du capital au travail direct. Ceci s’accompagne pour la majorité des exploitations d’une dépendance accrue à l’agro-industrie et aux entreprises de l’aval de la production, avec en corrélation la recherche des coûts les plus bas, et une perte de la maîtrise par les producteurs des conditions techniques de la production. Les débats autour de la crise actuelle de l’élevage et les solutions revendiquées par la FNSEA (attribution de 3 milliards d’investissements publics supplémentaires en trois ans) par le syndicalisme majoritaire dominant, dans ses revendications par rapport aux pouvoirs publics, montrent les limites de la viabilité économique de ce modèle de production conventionnel pour les grands produits de base (céréales, lait, et viandes).

Cette dynamique idéologique dominante du secteur agricole, plus tournée vers le lobbying sur le montant des subventions ( principalement liées pour chaque exploitation aux droits acquis dans le passé) comme on a pu le constater lors de la réforme de la PAC de 2013, ne milite pas pour la progression de l’AB, ou de toute autre forme alternative de la production agricole, en général non prise au sérieux par les leaders du syndicalisme majoritaire[[2]](#footnote-2)[[3]](#footnote-3) ; ceux ci calent leurs priorités au sein des politiques publiques nationales et européennes, sur le « réalisme économique » et la compétitivité du modèle agricole de la ferme France, devant en priorité se fixer des objectifs sur les volumes produits à bas prix, pour augmenter les exportations de biens agricoles et alimentaires, et le maintien (ou la restauration)de la santé économique des firmes agroalimentaires, privées ou coopératives. Ce discours converge avec la couleur générale du discours public sur « l’ardente obligation »[[4]](#footnote-4) de compétitivité pour défendre l’avenir économique du Pays.

Ainsi l’Agriculture Biologique et ses dimensions spécifiques sont alors souvent présentées, comme une « agriculture de niche », peu susceptibles de constituer une alternative viable et sérieuse à l’agriculture conventionnelle; on retrouve ceci tant dans la perception de nombreux consommateurs et citoyens, même si certains auteurs, avancent des points de vue radicalement différents (Caplat, 2012, Dufumier, 2012), dont les travaux donnent lieu par ailleurs à d’intenses controverses, reprises dans une publication (Dore, Dufumier, Gil Rivière-Wekstein, 2013).

Cependant si cette présentation binaire de ces deux modes de production[[5]](#footnote-5), comporte une large part de vérité sur les difficultés techniques et sociales d’une transition de masse vers l’AB (évaluation et prise en charge des externalités environnementales, coût macroéconomique de la destruction de l’emploi dans une période de chômage global important et durable), elle masque certaines évolutions de l’AB.

 Au delà du partage de certaines valeurs fondatrice et principes d’actions généraux de l’AB, une grande diversité de modèles économiques de développement des exploitations existe, entre petites fermes avec un large recours à la vente en circuits courts, et exploitations agricoles plus « classiques » (y compris des exploitations « patronales » avec de la main d’oeuvre salariée) qui adhèrent à ce mode de production dans le cadre d’organisations économiques et de filières agroalimentaires importantes.

Devant ces inflexions, certains puristes affirmeront qu’il s’agit d’un dévoiement de l’AB, voire de sa « conventionnalisation » dans une stricte perspective d’opportunisme économique, alors que d’autres pointeront le fait qu’il y a dans ces évolutions de la diversité des modèles socio-économiques de l’AB, une transition réelle en train de s’opérer vers une transformation plus large des modèles de production agricoles en réponse à une extension permanente de la demande de produits alimentaires labellisés AB en Europe occidentale.

Si ce débat est implicite dans plusieurs articles de ce numéro de POUR, il nous a semblé judicieux de l’illustrer en analysant deux situations concrètes d’exploitation choisies comme figures représentatives, et à priori diamétralement opposées de voies de développement de l’AB, avec cependant une adhésion sincère et sans réserves de ces agriculteurs aux principes et pratiques de l’AB. L’objectif poursuivi dans ce texte n’est pas de porter un jugement normatif sur tel ou tel mode de développement, ni de défendre une préférence personnelle, mais de poser la question de l’existence de différentes voies non contradictoires de mise en oeuvre de l’AB, dans une perspective d’augmentation plus rapide du volume produit et des superficies concernées par ce mode de production.

La première situation exposée ici renvoie à la production maraîchère en AB en milieu périurbain avec une large palette de valorisation de la proximité géographique et organisationnelle; ce type de situation est extrêmement fréquent, il se substitue souvent à la production des ceintures maraîchères historiques, quasiment totalement absorbées par l’urbanisation des soixante dernières années. Ce maraîchage périurbain s’accompagne fréquemment (et c’est le cas ici) d’un renouvellement organisationnel des formes de distribution, intégrant les valeurs spécifiques de l’AB parmi d’autres plus larges, comme l’équité, autour d’un partage du risque économique entre producteurs et consommateurs dans des configurations territoriales, généralement restreintes, où la recherche de nouvelles bases du lien social s’appuie ici, comme ailleurs sur l’accès à une alimentation saine d’origine locale. Le succès de ce type de projet de micro-entreprise maraîchère est en quelque sorte indissociable de la capacité du producteur, à profiter d’un contexte territorial, et en même temps d’en devenir un des promoteurs.

La deuxième situation d’exploitation en AB renvoie à une perspective de nouvelle forme de modernisation par l’autonomie d’intrants dans une exploitation laitière importante livrant à une firme privée, et la recherche d’une stabilisation économique du revenu dans des périodes de large incertitude, tant sur les cours du lait, que sur les prix des intrants nécessaires à l’alimentation des animaux.

Par rapport au premier exemple, la convergence entre la stratégie de firmes d’aval et celles des agriculteurs de ce GAEC le passage à l’AB a été réalisé, sans choisir de voie de valorisation par vente directe compte tenu de la taille de l’exploitation avec un quota potentiel annuel de 700000 litres[[6]](#footnote-6).

 **Production maraîchère en AB s’appuyant sur le développement d’une dynamique d’inter connaissance locale**

YezidAllaya (Y.A.) est un maraîcher, d’une quarantaine d’année, installé il y a une dizaine d’années sur une parcelle de 8000m2 (un grand jardin en quelques sortes), louée à Montferrier le Lez où il réside, au sein de l’espace de la métropole urbaine montpelliéraine, ce qui n’est pas anodin, comme nous le verrons plus loin.

Deux éléments majeurs contribuent à la caractérisation de son activité :

- Y.A. n’est pas d’origine agricole, il a un long passé d’engagement militant dans des mouvements de jeunes, puis de travail d’animation dans différentes structures d’accompagnement social et de communication qui le mènent dans la première partie de sa carrière (une dizaine d’année) du Languedoc, jusqu’à Paris, où assez rapidement se pose à lui, le souhait d’un retour sur Montpellier avec sa compagne, tout en n’imaginant pas au départ s’investir forcément dans l’activité agricole. Depuis son installation, simultanément à son activité agricole, il a assumé la présidence de la Fédération Départementale des CIVAM de l’Hérault, ce qui illustre une continuité dans sa conception de l’activité professionnelle, comme étant conduite en relation avec de nombreux systèmes de relations sociales où l’on s’engage.

- L’ancrage territorial de ses activités apparaît comme une constante de tout ce qu’il entreprend, que ce soit autour d’une agriculture d’une centaine de paniers familiaux (distribués dans un rayon de moins de 5km autour de la ferme, à 80% sur les deux ou trois communes contigües) ou pour les nombreuses activités périphériques autour de la ferme qu’il construit progressivement. Il est en fait la « tête de réseau » de différents groupes locaux, plutôt informels qu’institutionnels, avec un souci constant de la liberté d’engagement des différents membres, chacun devant se déterminer plutôt sur la base de choix positifs, que d’obligations.

Son exploitation s’étend aujourd’hui sur 3,5 ha dont moins de deux en maraîchage, gardant cet aspect de très grande diversité, une production de légumes sous serre associée à de la production de plein air, pour assurer des paniers variés tout au long de l’année , et ainsi « garder le contact » en permanence avec les familles « clientes » , une centaine environ aujourd’hui, qui lui sont très fidèles, même si l’engagement d’achat d’au moins 10 paniers par trimestre, payés à l’avance, n’est pas formalisé dans un contrat annuel de type AMAP, mais discuté et convenu lors d’une réunion bilan/programmation une fois par trimestre,

Autrement dit c’est la fréquence de la relation et des échanges autour des moments de livraison (le choix dès le départ a été de livrer toute l’année) que dans ces réunions qui donnent à chacun la possibilité d’exprimer des souhaits et à Y.A. de répondre aux demandes et d’assurer un ajustement permettant par une programmation précise de la production, en fonction des possibilités concrètes de production. L’idée est bien aussi autour de ces dialogues de développer une plus grande tolérance mutuelle sur ce qui est possible et ce qui ne l’est pas (espèces cultivées, calendriers de production)

Dans les trois points de livraison, un sur son exploitation, (cf Photo 1), un sur le marché hebdomadaire de Montferrier le Lez commune où il réside, un sur le marché de St Clément de Rivière), à côté des paniers, il y a toujours une mise à disposition de légumes et de fruits venant pour partie de chez lui (y compris des oeufs de 220poules pondeuses), et pour partie d’un réseau d’une dizaine de producteurs dont il assure, soit à titre transitoire (agriculteurs en phase d’installation) soit de manière plus durable un écoulement de productions qu’il ne réalise pas lui-même .

*Place idéale photo1*

Enfin une activité importante de conserves, confitures, a été mise en place avec une personne d’une commune voisine se consacrant de manière commerciale à cette activité de transformation. Là encore on constate un souci de développement territorial et de partage : le surplus de valeur du à la transformation de ces produits est partagé par moitié entre cette personne et Y.A. ; ces produits contribuent aussi à la permanence de l’activité d’échange avec les familles l’hiver, en complétant la composition des paniers dans les périodes creuses.

Depuis quelques années il assure aussi la livraison de légumes à deux restaurants locaux qui sont attentifs dans leur réputation, à la qualité AB des ingrédients qu’ils utilisent et à l’origine locale précise affichée sur les menus, tout en n’hésitant pas à combiner cette posture de défense de la production agricole locale, avec des innovations gastronomiques issues d’autres régions, voire de continents lointains.

Des activités socio éducatives se déroulent sur la ferme, accueil de 1500 personnes-journées au total sur l’année, beaucoup d’enfants des écoles, mais aussi mise en place d’une association constituée en parallèle à l’exploitation qui permet d’assurer un demi salaire à une personne salariée agricole pour l’autre partie de son temps sur l’exploitation.

La fonction éducative s’appuie en permanence sur l’explication de ce qui se passe dans l’exploitation, avec des activités qui évoluent en fonction de l’âge des enfants.

Ce souci permanent de Y.A. d’éduquer et de transmettre son expérience se manifeste aussi dans sa participation aux différentes étapes et dispositifs du BPREA du ministère de l’agriculture, qu’il a du lui même suivre avant sa reconversion professionnelle au Lycée de Rodilhan dans le Gard. L’expérimentation et l’excellence technique en AB reste une préoccupation essentielle même si le cadre global de fonctionnement de la ferme peut laisser à penser pour des personnes non averties que les questions techniques seraient ici secondaires. La gestion de la matière organique, l’autonomie maximale en matière de compostage, le respect des rotations complètement nécessaires pour des raisons sanitaires, et forcément contraignantes sur des superficies exigües, conduit l’agriculteur à réfléchir sur les échanges possibles de matières compostables avec d’autres agriculteurs en AB.

Petit à petit cette expérience de vie et de conception de l’activité agricole, dans laquelle le terme agroécologie est autant mobilisé que celui d’ agriculture biologique avec un souci de ne pas se laisser enfermer, même si l’exploitation est labellisée AB, déborde le cadre microlocal ; la dynamique de développement de cette exploitation interpelle la métropole montpelliéraine et les différentes communes qui la constituent[[7]](#footnote-7), plus soucieuses aujourd’hui qu’hier des conditions de maintien d’une agriculture agro-écologique, dont le développement de cette agriculture périurbaine au sein et autour de l’agglomération, à finalité d’alimentation de proximité, sur les espaces dont les communes sont propriétaires, ou qu’elles contrôlent par voie des règlements d’urbanisme.

Sans aborder l’éternelle question des prix des produits cultivés en AB, difficiles à apprécier complètement dans un panier composite, remarquons tout de même que la population de ces communes résidentielles du nord de Montpellier a en moyenne un niveau de vie moyen deux fois plus élevé que celui de la moyenne des habitants de Montpellier[[8]](#footnote-8) ce qui explique en partie une consommation plus importante de fruits et légumes frais, corrélée souvent à une attention particulière à l’origine locale et aux conditions environnementales de la production.

Par rapport à des débouchés classiquement évoqués dans les plaidoyers pour plus d AB, la restauration collective publique est souvent mobilisée ; Y.A , même s’il en reconnait l’importance, approche peu ces marchés qui lui semblent devoir être assumés et assurés par des agriculteurs ayant plus de superficie, que ce dont on dispose dans les micro exploitations intensives comme la sienne, et donc prêt à accepter une valeur ajoutée à l’hectare beaucoup plus faible.

La réussite de cette exploitation de 2 ha de maraîchage rémunère pour l’instant l’équivalent de plus trois emplois à plein temps (l’agriculteur et trois salariés) ; la compagne de l’exploitant va bientôt aussi rejoindre le collectif de travail de l’exploitation, alors qu’elle a assuré en grande partie le revenu de la famille dans les premières années de fonctionnement de l’exploitation en phase d’installation.

La santé économique de l’exploitation repose sur le développement de relations socio-territoriales intenses lesquelles assurent la réussite économique et sociale du projet d’exploitation ; l’enjeu est de recueillir la plus grande part de valeur ajoutée en prenant appui à la fois sur le prix supérieur des produits vendus en AB, et à la fois sur la récupération par l’agriculteur de la rétribution normalement attachée aux fonctions commerciales, exercées ici directement par le producteur, combinant la réputation du mode de production AB et la capacité personnelle à créer du lien social autour de l’ensemble d’un système de valeurs partagées avec les acheteurs de paniers

Une dernière illustration de l’insertion locale de cette exploitation : la solidarité territoriale de son réseau social s’est fortement exprimée lors d’inondations exceptionnelles de l’automne 2014, en collectant 15000 euros en quelques jours permettant à l’agriculteur de faire face aux investissements immédiats de remise en place des serres tunnel et des productions d’hiver.

**Le passage à l’AB d’une exploitation laitière normande de grande taille : une trajectoire continue, dans le champ de l’excellence technique.**

Le GAEC des frères Arnaud et Karl Guilbert (qui emploient deux salariés permanent et un apprenti), se situe en bordure de la plaine de Caen, à Tracy Bocage est en AB depuis 2011 (après une décision de conversion en 2009). Cette conversion a été largement encouragée par les dirigeants d’une usine d’une filiale du groupe Danone (qui fabrique les yaourts de la marque les « deux vaches »), située à 30 Km de leur exploitation, en phase de développement de la place de Danone dans l’AB ; le recul sur cette période renforce les agriculteurs dans leur choix, commandé par le souci plus ancien et antérieur à la conversion en AB dans cette exploitation, de produire un lait à base de prairies et cultures fourragères[[9]](#footnote-9), tout en supprimant l’achat de concentrés ; ceux ci pouvaient être produit à partir de cultures de légumineuses produites dans une exploitation de 220 ha (dont 75% sont labourables) consacrés aux trois quart à l’affouragement de 110 vaches laitières et leur suite, ainsi qu’à la nourriture d’une quarantaine de boeufs vendus à 3ans, à condition d’accepter qu’il faut environ 25à 30% de plus de superficie par vache. Une quarantaine d’ha sont consacrés à des cultures de vente, céréales et protéagineux, tout en constituant aussi un volant de sécurité si nécessaire

L’affaiblissement des marges économiques sur la production laitière en conventionnel et son irrégularité due autant aux grandes variation du cours du soja, que celles du cours du lait[[10]](#footnote-10), a convaincu les exploitants alors en GAEC avec leurs parents de réaliser un bâtiment d’élevage (cf photo), avec séchage du foin par ventilation par air réchauffé à l’énergie solaire, permettant logement et affouragement des vaches laitières et des génisses en logettes.

La taille du troupeau, ainsi que la structuration du parcellaire de l’exploitation traversée par des axes routiers a exigé cet investissement important (évalué à 500000 euros en 2009), dont 200000 de travaux réalisés par les exploitants ; au dire de l’exploitant le même bâtiment couterait peut être un million d’euros aujourd’hui) en permettant l’affouragement à l’auge en foin, ensilage et concentrés produits sur l’exploitation

Le passage à l’AB, a été rendu possible par le développement de prairies temporaires multiespèces, cultivées pour 4 à 5 ans dans lesquelles la production de ressources en matière azotée digestible est un objectif premier a permis de supprimer l’achat de concentré[[11]](#footnote-11), tout en diminuant la superficie cultivée en maïs ensilage. Il en est de même pour une large place aux cultures associées, grains/ légumineuses à graines (Cf photo 2), pour la production d’aliments concentrés qui combinent avantages agronomiques et ressources alimentaires pour des vaches laitière produisant aujourd’hui 6400 litres/an, soit une baisse de productivité de 10% par rapport au rendement en conventionnel 5ans auparavant.

*Place idéale de la photo2*

Les prairies cultivées pour une durée de 4 à 5ans, les mélanges végétaux et la gestion de l’équilibre sont un objet de recherche permanente; sont testés actuellement l’introduction dans les mélanges semés de chicorées et de plantains pour accroitre la valeur azotée des fourrages et du pâturage

 Le coût de l’alimentation des animaux revient en 2012, à 107 euros par 1000 litres de lait[[12]](#footnote-12), soit sensiblement le même qu’en élevage conventionnel,; cependant comme le prix de vente est approximativement 20 à 30% plus élevé, les charges opérationnelles (directes pour la production) ne représentent que 17% du produit de l’exploitation.

 Arnaud et Karl Guilbert sont mobilisés en permanence autour de la recherche d’innovations fourragères s’appuyant sur des références techniques anglaises et suisses proposées à l’expérimentation par l’équipe de l’IDELE située à quelques km à Villers Bocage, permettant de fait d’augmenter régulièrement la productivité physique de leur troupeau; cette capacité d’innovation permanente est maintenant le pivot d’une activité d’expérimentation et de transfert animée par l’IDELE et la CA du Calvados, et le GRAB de Normandie , dans un montage privé/public associant le groupe Danone et la Région Basse Normandie au sein d’un GIE la Reine Mathilde[[13]](#footnote-13)

 Des expérimentations d’innovations fourragères (cf photo3), dont beaucoup portent sur des associations de légumineuses et de céréales, ainsi que sur l’introduction dans les prairies d’espèces nouvelles ( cf photo 4)Au delà de la diffusion par les réseaux classiques du développement, trois journées « porte ouvertes » par an réunissent chaque fois 150 à 200 personnes , composée aux deux tiers d’agriculteurs et techniciens du monde de l’AB, et un tiers d’agriculteurs du monde conventionnel en recherche de réponses à des solutions améliorant leur autonomie fourragère, voire pour réfléchir à des mutations futures de leur exploitation vers l’AB.

**Conclusion : deux grandes voies possibles pour le développement de l’AB ?**

L’évolution progressive vers une agriculture plus écologique dans de grandes exploitations agricoles spécialisées, ou transformation radicale du rapport du producteur au consommateur dans une production maraîchère vendue en paniers, la mise en oeuvre de l’AB s’appuie dans ces deux cas de figure opposés à des invariants liés aux spécificités de ce mode production :

- le retour ou la recherche d’une grande autonomie sur les consommation de matières premières dans le process de production, avec dans les deux cas exposés ici un souci marqué de gestion du sol par des rotations adaptées, le retour des effluents d’élevage, ou le compostage ; un autre regard sur les végétaux ou animaux, associant la santé de ceux ci aux modalités de production, avec une attention particulière à la mobilisation de la biodiversité comme une ressource pour résoudre des problèmes , en quelques sortes un retour aux sources d’une agronomie compréhensive, plutôt qu’incrémentale de matières, seraient elles permises par le label AB

- dans ces deux exploitations agricoles, les agriculteurs ont le même souhait et la même satisfaction (le retour à une posture de liberté d’entrepreneur) de conduire leurs projets comme ils l’entendent, à l’opposé de démarches opportunistes parfois plus rémunératrices à court terme, dictées par la conjoncture ou les arcanes de distribution des financements publics ; le retour à un niveau de garantie relative de prix et de débouchés dans une période si troublée par de grandes irrégularités des prix agricoles d’une année sur l’autre est de toute évidence une cause positive de satisfaction pour ces deux agriculteurs qui dépasse de beaucoup le seul jugement comparatif sur le niveau des prix des produits issus de l’AB ou de l’agriculture conventionnelle.

- les critères d’efficience choisis, sont en parties les mêmes dans les deux situation ; les questions de taille des exploitation et les échelles de production sont certes là comme éléments déterminant du système de production choisi, mais elles cessent d’être une obsession du seul avenir de l’agriculture ; la préoccupation du maintien d’un taux d’emploi important, en référence aux mêmes structures en production conventionnelle, dont la résilience repose sur une diminution constante du travail direct est une source de satisfaction pour les agriculteurs de ces deux exploitations.

Pourtant les voies de développement de ces deux modèles d’exploitation sont très différentes :

- les stratégies des deux exploitations sont à l’opposé quant au niveau de l’investissement productif (hors foncier), 250000 par travailleur dans l’élevage laitier[[14]](#footnote-14) (dont 50% vient de l’investissement dans le bâtiment pour la stabulation des animaux et le séchage en grange) contre 10000 par travailleur dans le maraîchage avec vente directe...

- révolution ou processus continu d’adaptation ?

Le modèle de l’exploitation maraîchère repose avant tout sur un rapport social renouvelé radicalement aux consommateurs et aussi aux autres acteurs agricoles et non agricoles du tissu social ; c’est bien ceci qui constitue une rupture par rapport au modèle classique de la filière. Les attributs propres au mode de production en AB, sont des éléments supports mobilisateurs du rapport au consommateur-acteur, dépassant ou renforçant ce qui découle de la proximité propre à la situation périurbaine de l’exploitation.

Dans l’exemple de l’élevage laitier, une transition d’abord technique a été réalisée vers l’autonomie fourragère de l’exploitation, aboutissant au passage en AB, comme un processus d’adaptation sans rupture radicale

-les limites de développement ces deux modèles d’exploitations agricoles bio ne sont pas de même nature ; pour les grandes exploitations il s’agit de pouvoir passer des contrats, stables dans le temps, dans de bonnes conditions avec les firmes existantes, ou parfois à réinventer un système coopératif de collecte et de négociation, voire même un système prenant mieux en compte la contractualisation des intérêts des différentes parties prenantes du producteur au consommateur[[15]](#footnote-15) ; pour les microstructures maraîchères, leur développement va dépendre pour une bonne part de leur capacité à s’attacher une clientèle fidèle de proximité (géographique et organisationnelle), où l’interconnaissance entre producteurs et consommateurs qui partagent les valeurs de l’AB, va fonder les engagements réciproques sur les qualités des produits ou des processus de production, qu’il s’agisse de systèmes du type des AMAP, ou de formes plus classiques de vente directe.

Ces deux modèles de développement de l’AB sont compatibles, à condition que l’on soit attentif aux dispositifs d’encadrement foncier et structurels, permettant aux microstructures d’accéder à un foncier de plus en plus disputé par l’accroissement des emprises non agricoles dans les zones périurbaines, et la tendance générale à l’agrandissement des exploitations.

 Bien évidemment certains préfèreront l’un ou l’autre de ces deux modèles d’évolution de l’agriculture, mais à notre sens, gardons nous de toute exclusive qui nuirait à l’accroissement de la quantité de biens alimentaires produits en AB, ou à l’étendue de la superficie agricole sans engrais chimique ni pesticides, alors que ces objectifs sont maintenant reconnus plus que comme prioritaires et parfaitement viables.

**Bibliographie**

Jacques Caplat, 2012, *L’agriculture biologique pour nourrir l’humanité*, Actes sud

Marc Dufumier, 2012, *Famines au sud, malbouffe au nord*, NIL.

Thierry Dore, Marc Dufumier, Gil Rivière-Wekstein, 2013, *Agriculture biologique, espoir ou chimère ?* Le Muscadier

POUR, 2015 numéro 224 , *Agricultures urbaines*.

1. Je remercie Yezid Allaya à Montferrier et Arnaud et Karl Guilbert qui ont accepté de me recevoir, ainsi qu’Yves Madeline et Jérome Pavie qui ont organisé et accompagné ma visite à Tracy Bocage, et aussi contribué par la discussion, in situ, à ce point de vue qui n’engage que moi-même. [↑](#footnote-ref-1)
2. Curieusement, on a pu constater que certains leaders, hors du discours syndical officiel expriment une ouverture bien plus grande vers l’AB, devant la mise en évidence des relations entre usage des pesticides et diverses pathologies humaines, dont les familles agricoles sont aussi souvent les premières victimes. [↑](#footnote-ref-2)
3. Ceci n’est pas contradictoire, avec l’engagement parfois important vers l’AB de certaines chambres d’agriculture comme en témoigne l’article d’Anne Glandières dans ce même numéro de POUR. [↑](#footnote-ref-3)
4. Terme célèbre utilisé par le Général de Gaulle dans un discours du 8 mai 1961, pour défendre la nécessité de la planification à la française des investissements publics et privés, au profit de tous. [↑](#footnote-ref-4)
5. cf l’article de P.Baret dans le même numéro. [↑](#footnote-ref-5)
6. L’exploitation laitière moyenne française qui livre totalement son lait à une entreprise ,produit 318 000 litres en 2010-2011, contre 84 000 pour celle qui vend directement son lait aux consommateurs .Source FAM 2011 . [↑](#footnote-ref-6)
7. Voir à ce sujet le dossier de Pour dans no 224 consacré aux Agricultures urbaines [↑](#footnote-ref-7)
8. Dans les communes limitrophes, en 2010, le revenu par ménage se monte à 21400 euros à Montpellier (16% de logements sociaux), contre 49400 à Montferrier le Lez (0%logements sociaux,), 52300 à St Clément de Rivière(1%logements sociaux), 36700 à Prades le Lez(6% de logements sociaux). Bien évidemment ces chiffres sont en partie biaisés par la forte proportion d’étudiants (50%) sur la commune de Montpellier au RGP de 2011. 76% des ménages résidents à Montferrier le Lez sont propriétaires de leur logement contre 33% seulement à Montpellier [↑](#footnote-ref-8)
9. la suppression totale d’achat aliments des concentrés, principalement les tourteaux azotés dans leur situation , nécessite de consacrer 25 à 30% de plus de superficie par vache , ce qui explique aussi la grande motivation pour toute les innovations fourragères apportant plus de matière azotée [↑](#footnote-ref-9)
10. Les exploitants évoquent l’évolution des prix des 1000 litres de lait, entre 2011 et 2015, respectivement 360 et 330 euros pour le lait conventionnel, contre 430 et 450 euros pour le lait en AB. [↑](#footnote-ref-10)
11. Le prix du tourteau de soja bio, essentiellement produit en France dans le sud ouest , Varie entre 900 et 1000 euros, contre 400 à 500 pour le tourteau de soja conventionnel, mais avec des pointes de 550 durant les été des années de sécheresse comme 2012 [↑](#footnote-ref-11)
12. Abaisser ces coûts supposeraient de pouvoir passer à plus de pâturage, ce qui est difficile compte tenu du parcellaire de l’exploitation, traversé par des routes importantes [↑](#footnote-ref-12)
13. cf une brève description en annexe de cet article, du dispositif de la Reine Mathilde [↑](#footnote-ref-13)
14. Ce montant correspond d’ailleurs à la moyenne nationale [↑](#footnote-ref-14)
15. cf les articles de J.Chiron et C.Touret, dans ce dossier ou l’article réalisé à partir de discussions avec C.Grugeat sur la dynamique de Biocoop. [↑](#footnote-ref-15)